



Compte rendu - Conseil Participatif de Pont-Péan

Date : Mardi 8 octobre 2024 - 20h00

Lieu : Salle du modulaire - Mairie de Pont-Péan

Participants : Cédric, Josiane, Antoine, Frédéric, Patrice, Nadège, Anthony

Excusés : Armel, Erwann, Michel, Pascal, Isabelle, Julien

Ordre du jour :

1. Retour sur l'idée d'organiser une expérience urbaine sur les déplacements des personnes à mobilité réduite
2. Avancée du projet Vélo du Fond d'Initiative Citoyen (FIC)
3. Point sur le budget participatif
4. Brainstorming sur l'œuvre artistique collaborative
5. Date du prochain rendez-vous

1. Personnes à mobilité réduite

L'idée d'organiser une expérience pour mieux comprendre les déplacements des personnes à mobilité réduite continue d'avancer. Mme Anne Jouet, déléguée aux personnes âgées, se propose de soumettre le projet au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) lors de leur prochaine réunion le 5 novembre. Cédric a également partagé un retour d'expérience menée à Bruz, où des aménagements de trottoirs ont été réalisés, offrant des pistes pour Pont-Péan.

2. FIC : Projet stationnement vélo pour les enseignantes de l'école

Les arceaux à vélos ont été installés par les services techniques après le chantier jeunes de cet été, mais le projet reste à finaliser en raison des intempéries et d'autres priorités des espaces verts. Il manque une lumière solaire et un toit a été demandé par les enseignantes, mais cette dernière requête ne pourra pas être financée dans l'immédiat.



3. Point sur le budget participatif

- **Espace détente BGP** : Projet bien avancé, les bancs sont posés et le parcours est complet. Le règlement de l'aire de détente sera finalisé par le service communication en novembre.
- **Parc Famille et Sports** : Le projet prend du retard, les travaux de pose des tables de pique-nique n'ont pas encore eu lieu. Une nouvelle programmation des travaux est attendue.
- **Plantons des Arbres** : Le projet a connu des ajustements et sera relocalisé aux abords du City Stade. Une étude budgétaire est en cours pour la suite du projet.



- **Expo Hérisson et Spirale Biodiversité** : Pas encore traités.

4. Brainstorming : Œuvre artistique collaborative

Le Conseil Participatif souhaite réaliser une œuvre artistique collaborative représentant l'identité culturelle de Pont-Péan. Le thème privilégié est la solidarité et la force du collectif, avec plusieurs idées en discussion : fresque murale, sculpture collaborative ou reconstitution historique sonore. L'objectif est de créer une œuvre durable et participative qui sensibilise à l'histoire et aux valeurs de la commune. La décision finale sera prise lors de la prochaine réunion pour inclure les propositions des membres absents.

Extrait du Brainstorming :

Le Conseil Participatif a engagé une réflexion autour d'un projet artistique et culturel depuis le printemps dernier. Suite à la rencontre avec Mme FEVRIER, qui a partagé son retour d'expérience, le Conseil avance sur la constitution d'un cahier des charges qui fait l'unanimité parmi ses membres.

Les premiers échanges sur l'identité culturelle communale – historique, sociale, technique et environnementale – ont permis de poser la question :

Comment présentez-vous la commune à vos amis ?

- Non, ce n'est pas Pont-Réan.
- Une jeune commune créée il y a moins de 40 ans, mais avec une histoire vieille de 300 ans.
- Une commune située entre une zone naturelle et un passé industriel.
- Un paysage modelé par l'activité de la Mine, une histoire liée à l'eau.
- Une commune au sol ingrat (argile), avec des risques (inondation, pollution), située sur une faille géologique spécifique qui complique les choses.
- La plus grande ferme solaire de Bretagne.
- Un passé de luttes sociales (voir archives CGT35).
- Une ville d'accueil ayant connu des vagues migratoires liées à l'activité de la Mine.
- Une ville qui accepte les différences, avec la présence d'une unité d'enseignement pour élèves polyhandicapés à l'école.
- Une ville solidaire, soutenue par ses bénévoles et son tissu associatif.
- Une ville avec des talents humains.

Message clé : La force du collectif, la solidarité.

A. But principal

Impact recherché :

Faire réfléchir sur le vivre ensemble, interroger l'identité de la commune et ses valeurs collectives (inspiré par la cérémonie des JO).

Exemple concret : Si l'œuvre est réalisée dans une école, elle pourrait sensibiliser les élèves à l'environnement à travers une fresque collaborative.

B. Préciser le concept artistique

Choix du thème : Le thème de la solidarité est privilégié, mettant en avant la force du collectif face aux individualismes croissants.

Types d'œuvres : Plusieurs idées ont émergé : une fresque murale en dehors de l'espace du carreau de la Mine, une œuvre sculptée où chacun pourrait « apporter sa pierre à l'édifice », et une reconstitution historique sonore.

Durabilité : Le Conseil Participatif insiste sur l'importance de créer une œuvre durable, pas une création éphémère.

C. Identifier les participants et leur rôle

Attribution des responsabilités : Le Conseil souhaite être accompagné par un artiste ou un intermittent local pour mener à bien le projet.

Implication des non-artistes : La participation du plus grand nombre est au cœur de la démarche. Sans collaboration, il n'y aura pas de projet.

D. Exigences techniques

Conditions environnementales : Si l'œuvre est en extérieur, elle devra être conçue pour vivre sans nécessiter de maintenance.

Normes de sécurité : La sécurité sera un point à étudier pour une œuvre collaborative.

E. Budget et temps de réalisation

Le projet artistique doit être lancé durant le mandat actuel du Conseil Participatif. Pour l'instant, la piste du « 1 % artistique » est écartée, car le cadre administratif et protocolaire n'est pas adapté aux travaux en lien avec la Mine. Cependant, le FIC renouvelé en 2025 pourrait être utilisé pour lancer le projet.

F. Conclusion

Un intérêt grandissant a été exprimé pour une œuvre sonore, immersive, patrimoniale et participative, qui pourrait servir aux générations futures ainsi qu'aux visiteurs du Carreau de la Mine. Le Conseil Participatif ne veut écarter aucune proposition de ses membres absents et se donne rendez-vous à la prochaine plénière pour prendre une décision collective.

5. Prochain rendez-vous

Le Conseil Participatif se retrouvera pour une plénière le **mardi 19 novembre à 20h00**.